

ANNEXE I
(*article 1*)

ÉTAT DÉTAILLÉ DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉFECTION DE SURFACES DE TENNIS

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Les travaux consistent à procéder à la réfection de surfaces de tennis des parcs Phil-Latulippe et Réal-Cloutier et à l'acquisition d'équipements et autres travaux connexes.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 1 est de 136 000 \$ et se détaille comme suit :

1° réfection des surfaces de tennis :	130 000 \$
2° divers, frais connexes et imprévus :	6 000 \$
Sous-total du chapitre I :	136 000 \$

CHAPITRE II

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'AMÉLIORATION – PARC RÉAL-
CLOUTIER

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

3. Les travaux consistent à réaménager l'aire d'accueil, à ajouter et remplacer les modules de jeux et le mobilier urbain désuet, à améliorer les sentiers d'accès et la signalisation, à procéder à diverses plantations, à acquérir

du matériel et à réaliser d'autres travaux complémentaires au parc Réal-Cloutier, situé dans le district de Saint-Émile.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

4. L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 3 est de 77 500 \$ et se détaille comme suit :

1° réaménagement du parc Réal-Cloutier incluant les aires d'accueil, les sentiers d'accès, les structures de jeux, le mobilier, les plantations et les infrastructures : 70 000 \$

2° divers, frais connexes et imprévus : 7 500 \$

Sous-total du chapitre II : 77 500 \$

CHAPITRE III

RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DES TERRAINS DE BASEBALL

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

5. Les travaux consistent à rénover les infrastructures des terrains de baseball dans les parcs de l'Orme, Véga, Réal-Cloutier et Paul-Émile Beaulieu.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

6. L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 5 est de 70 000 \$ et se détaille comme suit :

1° réfection des infrastructures des terrains de balles : 65 000 \$

2° divers et frais connexes : 5 000 \$

Sous-total du chapitre III : 70 000 \$

CHAPITRE IV

PARC JEAN-ROGER-DURAND – ALIMENTATION EN EAU DE LA SCÈNE

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

7. Les travaux consistent à installer une entrée de service permettant l'alimentation en eau de la scène et d'autres travaux connexes au parc Jean-Roger-Durand situé dans le district de Loretteville.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

8. L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 7 est de 84 000 \$ et se détaille comme suit :

1° installation d'une entrée d'eau : 80 000 \$

2° divers et frais connexes : 4 000 \$

Sous-total du chapitre I V: 84 000 \$

CHAPITRE V

PARC ADAGIO – AMÉNAGEMENT D'UN PARC DE VOISINAGE DANS LE DISTRICT DE VAL-BÉLAIR

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

9. Le projet consiste à aménager une aire de jeux, des sentiers d'accès, à acheter et installer des modules de jeux, du mobilier, de l'éclairage, à procéder à diverses plantations et d'autres travaux connexes au parc Adagio, situé dans le district de Val-Bélaïr.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

10. L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 9 est de 200 000 \$ et se détaille comme suit :

1° aménagement d'une aire de jeux et de sentiers, achat et installation de modules de jeux, achat de mobilier urbain, de matériel et d'équipement spécialisé pour l'éclairage, la signalisation, plantations et autres :	192 000 \$
2° divers et frais connexes :	8 000 \$
Sous-total du chapitre V :	200 000 \$
TOTAL :	567 500 \$

Annexe préparée le 25 février 2010 par :

Cathia Vallée, conseillère en loisirs
Section des sports, du plein air et des équipements
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles